

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-34

En exercice 16

Présents 12

Votants 13

Séance du 26 juin 2024

Date de la Convocation

19 juin 2024

Date de l'affichage

19 juin 2024

Objet de la délibération

Achat débroussailleuse

L'an deux mil vingt-quatre,  
et le vingt-six juin,  
à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER,  
Marion ATRON, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, François-Damien GROS,  
Valérie PAROLA, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis ROCHET,  
Irène ROUCHE

Absent : Sophie DEMAREST, Nelly GUICHARD, Christopher HAUBRUGE  
(pouvoir à FD GROS), Isabelle PACOU

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Monsieur l'Adjoint expose que la débroussailleuse actuelle est également en bout de course. Il propose l'acquisition d'une débroussailleuse Stihl FS 461 C-EM Pro avec tête automatique et couteau pour un montant de 844.10 € HT auprès de Aides et Services BONDON à Flacey-En-Bresse.

L'entreprise Aides et Services BONDON propose également la reprise de la tondeuse autoportée Toro Z turn, dans l'état, pour un montant de 400 € TTC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

**RETIENT** le devis d'ASB pour l'achat d'une débroussailleuse Stihl FS 461 C-EM Pro avec tête auto et couteau pour un montant de 844.10 € HT

**RETIENT** la proposition de reprise de l'autoportée Toro Z turn dans l'état pour un montant de 400.00 €

**AUTORISE** Madame la Maire, à signer tout document afférent à la présente décision.

Fait et délibéré  
A VAL-SONNETTE, le 26/06/2024  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Maire, MONNET Brigitte

*onne*

